

1. *Débitrice*: **ECOFLAMME SA**, Aloys-Fauquez 124,  
**1018 Lausanne**

2. *Remarques*: Sursis concordataire 293 lp

A vous tiers intéressés.

Le président du tribunal de l'arrondissement de Lausanne statuera en son audience du jeudi 6 avril 2006 à 09:45 heures,

à Lausanne, Palais de justice de Montbenon, Tribunal d'arrondissement,

sur la requête de sursis concordataire déposée par ECOFLAMME SA, John BOURGEOIS, adm., Aloys-Fauquez 124, 1018 Lausanne.

L'effet suspensif est prononcé, de sorte que les poursuites et requêtes de faillite sont suspendues jusqu'à droit connu sur la présente demande. Les créanciers intéressés peuvent se présenter à cette audience pour y fournir tous renseignements utiles sur la situation de la société débitrice.

Tribunal de l'arrondissement de Lausanne  
1014 Lausanne

(00159655)